



**CÉLÉBRONS LA DIVERSITÉ
METTONS FIN À L'INTIMIDATION ET L'HOMOPHOBIE**

Avis présenté par l'Association LGBT de la Baie-des-Chaleurs dans le cadre du Forum sur la lutte contre l'intimidation du gouvernement du Québec

Novembre 2014

Association LGBT-BDC
c.p. 5012
Bonaventure, Québec,
G0C 1E0
lgbt.bdc@gmail.com
<http://lgbt-bdc.net/>
<https://www.facebook.com/LGBT.BDC>

Rédaction :
Association LGBT -BDC
Brian Carey, co-coordonnateur 581-886-5428
Hélène Morin, co-coordonnatrice

Collaborateurs et collaboratrices à la rédaction du mémoire :
Membres du comité de coordination de l'Association LGBT-BDC
Léonard Jordaan
Sophie Manise, présidente
Thomas Martens
Laurence St-Denis Dugas
ParticipantEs au 1^{er} Colloque LGBT de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Ce document sera disponible sur le site Web de l'Association LGBT-BDC.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Table des matières

L'ASSOCIATION LGBT DE LA BAIE-DES-CHALEURS	
Les premiers pas de l'Association	p.4
Notre mission, nos objectifs	p.4
Notre fonctionnement	p.5
RÉGION ET POPULATION DESSERVIES	
Région de la Baie-des-Chaleurs	p.6
MRC Avignon	p.6
MRC Bonaventure	p.7
Particularités régionales	p.7
PETIT PORTRAIT STATISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LGBT DE NOTRE MRC	p.8
CONSTATS GÉNÉRAL	p.12
RECOMMANDATIONS	p.13

L'Association LGBT de la Baie-des-Chaleurs

Les premiers pas de l'Association LGBT Baie-des-Chaleurs

En 2009, la Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DSP-GÎM) commence à offrir une série de formations sur l'homosexualité destinées aux professionnellEs de la santé, en vue de les sensibiliser à une recrudescence des ITSS et aux problèmes de santé mentale qui touchent des membres de la communauté LGBT de la région. Les participantEs aux formations des différentes MRC de la Gaspésie étaient ensuite invitéEs à tisser des liens avec la communauté LGBT pour promouvoir la prévention et les services de dépistage et de consultation. Un des comités issus de cette initiative a contribué à la formation d'une association pour les lesbiennes, gais, bissexuellEs et transgenres dans la Baie des Chaleurs.

Les membres du *Comité de réflexion LGBT Bonaventure-Avignon* se rencontreront à quatre reprises. Les participantEs au comité échangent leurs réflexions et discutent des pistes de solutions qui pourraient permettre l'amélioration de la santé physique et mentale de la communauté LGBT et de sa perception dans la population. À partir d'exemples rencontrés dans leur travail, ils réfléchissent aux services qui pourraient être offerts pour améliorer la prévention et le dépistage des ITSS. Au fil des discussions, les membres du comité, qui inclus un gai et une lesbienne, concluent à la nécessité d'encourager la formation d'un organisme communautaire LGBT dans la région et offrent leur soutien.

Afin de s'assurer qu'il y a un réel besoin et qu'un nouvel organisme LGBT répondrait vraiment à des besoins, les 2 représentants de la communauté LGBT décident de tenir 3 consultations qui prennent la forme de 5 à 7. Ces activités leurs permettent de rejoindre plus d'une centaine de membres de la communauté lesbienne, gaie, bissexuelle et transsexuelle de la Baie-des-Chaleurs. Le projet suscite rapidement l'engagement de plusieurs membres de la communauté, qui décident de s'impliquer dans un comité provisoire qui travaille à la mise sur pied d'un nouvel organisme et la préparation de nos premières activités.

L'Association LGBT Baie-des-Chaleurs voit le jour officiellement le 26 octobre 2011, lors d'une assemblée de fondation qui se tient dans la ville de New-Richmond, à l'intersection de la MRC Bonaventure et de la MRC Avignon. .

Notre mission, nos objectifs

L'Association LGBT Baie-des-Chaleurs est un organisme communautaire autonome qui a pour mission de lutter contre l'homophobie, de faire la promotion du bien-être personnel et social, et de défendre les droits des lesbiennes, des gais, des bissexuellEs, des trans*, des bispirituellEs, des intersexués et des personnes en questionnement, habituellement reconnus sous l'acronyme LGBT, de l'ensemble des communautés (autochtone, francophone, anglophone et allophone).

Parallèlement, l'Association LGBT Baie-des-Chaleurs travaille avec toute personne ou famille, ou tout organisme de la société civile ou gouvernementale en vue de faire reconnaître et promouvoir les contributions individuelles et collectives des personnes LGBT à la société afin de projeter une image positive de notre communauté.

Nous reconnaissons que les personnes s'identifiant à une minorité sexuelle subissent, encore aujourd'hui, une discrimination spécifique dans plusieurs domaines (socialisation, relations personnelles, marché du travail, monde politique, etc.) et nous voulons continuer à faire évoluer les choses. Nous partons du principe que chaque personne, même si elle vit des difficultés importantes, porte en elle un potentiel de changement qui peut grandir si elle trouve le soutien qui lui permet de progresser.

L'Association LGBT Baie-des-Chaleurs a comme objets de :

- travailler à promouvoir le bien-être personnel et social des jeunes, des adultes et des personnes âgées LGBT;
- offrir un soutien direct aux membres de la communauté LGBT de la Baie-des-Chaleurs par des services, des activités et des actions collectives en respectant les besoins spécifiques des membres;
- défendre et promouvoir les droits et intérêts de la communauté LGBT;
- lutter contre l'homophobie et la transphobie afin de favoriser une intégration harmonieuse des membres de la communauté LGBT à la société;
- favoriser des changements de perception dans la société par des actions concertées avec des personnes et groupes intéressés à la condition de la communauté LGBT;
- réaliser certains projets, activités et événements spécifiques en relation avec la diversité sexuelle;

Notre fonctionnement

Le territoire couvert par l'association est le territoire de la Baie-des-Chaleurs, composé par la MRC d'Avignon et la MRC Bonaventure. L'association comprend deux catégories de membres, à savoir : les membres réguliers et les membres alliés qui se définissent comme toute personne ou tout organisme de la société civile ou gouvernementale qui ne s'identifie pas à la communauté LGBT mais qui désire soutenir les objectifs de l'association.

Fait intéressant à noter, cette association est mixte et regroupe sous le même toit des femmes et des hommes. Évidemment, cette décision a été prise en partie parce que nous étions en région et que la communauté LGBT est moins dense que dans les grands centres, mais aussi parce que nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous arriverons à lutter contre les discriminations et à améliorer les conditions de vie des membres de la communauté.

Cependant, nous ne pouvons nier qu'habituellement les lesbiennes se retrouvent souvent en minorité dans les instances des associations LGBT et que leurs préoccupations sont habituellement moins portées par les groupes mixtes. Cela s'explique sans aucun doute par les difficultés que rencontrent les femmes dans la vie de tous les jours. Toutefois,

nous pouvons constater que l'égalité de droits a donné aux femmes la possibilité de s'affirmer et de réclamer l'égalité de fait. Mais afin de nous assurer qu'il y aura toujours une juste représentation au sein de l'Association LGBT Baie-des-Chaleurs, nous avons décidé d'inscrire dans nos statuts et règlements l'obligation d'avoir deux sièges réservés à des femmes.

Comme tout organisme communautaire autonome, les cinq membres du comité de coordination sont nommés par l'assemblée générale annuelle. Il est composé obligatoirement de deux femmes et deux hommes, dont un ou une de 25 ans ou moins, et d'un ou d'une représentante des employés.

Afin de garantir la confidentialité à l'ensemble des membres, deux porte-parole sont nommés par le comité de coordination. Pour assurer une bonne visibilité, il est important que les porte-parole soient issus de la communauté LGBT et que l'on nomme une femme et un homme. Les porte-parole peuvent provenir du comité de coordination ou des membres réguliers.

RÉGION ET POPULATION DESSERVIES

Région de la Baie des Chaleurs

En se promenant dans la région, on remarque rapidement que la population de la Baie-des-Chaleurs possède des origines multiculturelles. Micmacs et descendantEs des populations basques, jersiaises, irlandaises, écossaises, belges et acadiennes se côtoient depuis des générations. La baie des Chaleurs est composée de deux Municipalités Régionales de Comté (MRC), soit la MRC d'Avignon et la MRC Bonaventure.

► La MRC d'Avignon



La MRC d'Avignon fut constituée le 25 février 1981. Elle comprend onze municipalités : Carleton, Saint-Omer, Escuminac, L'Ascension-de-Matapédia, Maria, Matapédia, Nouvelle, Pointe-à-la-Croix, Ristigouche Sud-Est, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-François-d'Assise.

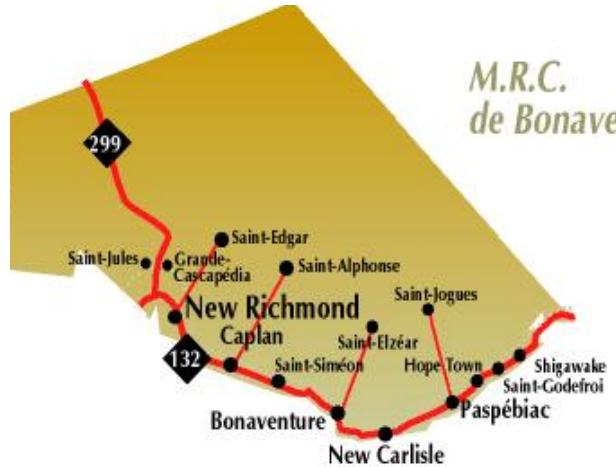
À ces onze villes et villages s'ajoutent deux réserves autochtones anglophones (Listuguj et Gesgapegiag) de la communauté micmaque et une population anglophone dispersée

principalement dans les villages de Nouvelle, Pointe-à-la-Croix, Escuminac et Matapédia. La MRC d'Avignon compte 14 645 habitants, soit 7 495 femmes et 7 150 hommes.

► **La MRC de Bonaventure**

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Bonaventure existe depuis le 29 mars 1981. Elle est administrée par un conseil formé des maires des treize municipalités de son territoire. Celles-ci sont Cascapédia-Saint-Jules, New Richmond, Caplan, Saint-Alphonse, Saint-Siméon, Bonaventure, Saint-Elzéar, New Carlisle, Paspébiac, Hope, Hope Town, Saint-Godefroi et Shigawake.

La population totale de la MRC s'élève à 17 955 habitants, soit 9 200 femmes et 8 755 hommes.



► **Particularités régionales**

Population anglophone

Nous retrouvons dans la MRC de Bonaventure les seules communautés majoritairement anglophones de la Gaspésie, soit Shigawake, Hope Town, New Carlisle, Grande Cascapédia et St-Jules.

Population autochtone

En 2006, la Gaspésie compte 5 026 autochtones inscrits. Nous retrouvons dans la MRC d'Avignon 2 181 hommes et 2 342 femmes de la communauté micmaque. Ceux-ci représentent 5,3% de la population totale de la région, comparativement à 1,1% de la population au Québec.

Population immigrée

En 2006, la région comptait 840 personnes immigrées, dont 430 femmes. Les personnes immigrées formaient 0,9% de la population totale de la région, bien en deçà de la moyenne québécoise, laquelle se situe à 11,5%. C'est la MRC d'Avignon qui attire le plus de personnes immigrées alors que 235 personnes, dont 140 femmes, s'y sont établies.

Petit portrait statistique de la communauté LGBT de la Baie-des-Chaleurs

Peu de chercheurEs se sont penchés sur les réalités que vivent les membres de la communauté LGBT. Bien sûr, il y en a bien quelques études qui abordent les diverses manifestations de l'homophobie ou qui portent sur les hommes gais et bisexuels en relation avec la problématique du VIH/SIDA. Mais il y en a peu qui portent sur les lesbiennes ou les personnes transsexuelles. Nous retrouvons aussi peu de recherches qui traitent de problématiques plus particulières à certains groupes comme l'homoparentalité, l'homosexualité chez les personnes âgées, les réalités propres aux personnes de minorités sexuelles des communautés autochtones, des communautés culturelles ou encore vivant en région « éloignée ».

Le portrait statistique que nous vous offrons est loin d'être complet, car il ne présente que très peu de données ventilées par le sexe et n'offre aucune donnée régionale, mais il vous donnera un petit aperçu des problèmes rencontrés par les personnes de minorités sexuelles.

► *La communauté LGBT dans la baie des Chaleurs*

La communauté LGBT ne constitue pas une population homogène. Il y a des femmes et des hommes, mais aussi des personnes qui refusent de se définir selon les normes culturelles et sociales de «genre». De plus, comment mesurer une réalité que plusieurs personnes concernées refusent d'admettre pour elles-mêmes?

Il est aussi impossible de quantifier le nombre de lesbiennes, de gais, de bisexuelLEs, de trans*, de bispirituelLEs, d'intersexuéEs et de personnes en questionnement que l'on retrouve dans la baie des Chaleurs ou en Gaspésie. Toutefois, « il est généralement admis que les personnes homosexuelles constituent environ 10 % de la population et que les gais seraient un peu plus nombreux que les lesbiennes. »¹

► *Détresse psychologique*

La marginalisation de la communauté LGBT et l'isolement de plusieurs rendent certainEs de ses membres plus vulnérables, au risque d'éprouver des difficultés psychosociales liées aux réactions réelles ou appréhendées face à l'homosexualité, aux réactions anticipées ou aux craintes que pourraient manifester la famille et le réseau de proches, au harcèlement ou aux agressions. Plusieurs recherches sur la prévention du SIDA ont même fait ressortir l'impact d'une faible estime de soi sur l'augmentation des comportements à risques en lien avec les ITSS pour les gais.

« Les personnes homosexuelles ne sont pas différentes des autres, elles subissent les mêmes stress et les mêmes difficultés. Sans aucune préparation, elles doivent prendre conscience de leur différence, vivre dans le secret, subir l'homophobie environnante et le rejet, se priver de confidentEs, apprivoiser la solitude et l'isolement, s'adapter à un statut de marginalité et, malgré la quasi-absence de modèles, se former une identité. »²

► ***Suicide***

Bien que le phénomène soit difficile à mesurer, on compte un nombre impressionnant d'études portant sur les jeunes garçons, la question de l'orientation homosexuelle et du suicide, qui font état d'une surreprésentation des cas de suicide chez les jeunes gais. Bien que les chercheurs se soient majoritairement intéressés au phénomène du suicide chez les jeunes homosexuels, on ne saurait conclure que le suicide ne touche pas les homosexuels des autres groupes d'âge de même que les lesbiennes.

Une étude révèle que les jeunes gais et bisexuels comptent pour 63 % des jeunes hommes qui tentent de se suicider. Ils sont donc 14 fois plus à risques que les jeunes hétérosexuels.³

Avoir l'impression d'être seul dans la vie avec un immense secret et de ne pas pouvoir en parler demeure encore et toujours une difficulté pour plusieurs personnes s'identifiant à une minorité sexuelle.

► ***Alcoolisme et toxicomanie***

Encore une fois, les difficultés psychologiques associées au stress provoqué par l'homophobie sont des facteurs qui contribuent souvent à une plus grande consommation de drogues et d'alcool. Les résultats de l'*Enquête sociale et de santé du Québec* (1998)⁴ démontrent qu'une plus grande proportion de personnes homosexuelles et bisexuelles rapportent avoir consommé des drogues illicites au cours des 12 derniers mois, comparativement aux personnes hétérosexuelles. La même tendance s'observe quant à la consommation excessive d'alcool.

► ***Victimisation***

Selon les données de l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 2004, nous constatons que les gais, les lesbiennes et les bisexuels ont déclaré des taux plus élevés de victimisation avec violence, notamment d'agressions sexuelles, de vols qualifiés et de voies de fait, que leurs homologues hétérosexuels.

Le taux affiché par les gais et les lesbiennes était près de 2,5 fois plus élevé que le taux enregistré par les hétérosexuels, alors que le taux pour les bisexuels était de 4 fois supérieur à celui des hétérosexuels.

Lorsqu'on examine plus particulièrement ceux et celles qui se sont dits gais, lesbiennes ou bisexuels, on constate qu'ils affichent des taux plus élevés de violence conjugale que les hétérosexuels. En effet, 15 % des gais et lesbiennes et 28 % des bisexuels ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale par rapport à 7 % des hétérosexuels.⁵

► ***Pauvreté***

Si les statistiques manquent cruellement pour étayer cet état de faits, quelques rapports et études qualitatives abordent brièvement la question.

Nous constatons que la pauvreté vécue par les individus issus des communautés LGBT provient souvent de l'exclusion sociale. Les effets des multiples discriminations et stigmatisations vécues, par exemple, par les personnes âgées, jeunes, séropositives, trans*, et ce, au travail, dans la famille, dans le sport, à l'école ou en résidence sont bien réels. Au quotidien, le coût social et humain de l'exclusion est considérable et hypothèque trop souvent les possibilités de participation pleine et entière des personnes LGBT au développement de leur milieu.

L'Enquête sociale et de santé 1998 est la première étude probabiliste au Québec à poser la question de l'orientation sexuelle. À la lecture de cette enquête, nous constatons que les lesbiennes sont en proportion deux fois plus nombreuses que les femmes hétérosexuelles à être considérées « très pauvres », soit 15,5 % pour les premières contre 6,9 % pour les secondes.⁶

► **Services de santé et services sociaux**

Les membres de la communauté LGBT préfèrent souvent rester invisibles devant les professionnelLEs des soins de santé. Elles craignent, non sans raison, des réactions négatives. En effet, encore trop souvent, des manifestations homophobes peuvent surgir à la suite du dévoilement de leur orientation sexuelle : jugement, rejet, manque de respect et dans des cas extrêmes, refus de prodiguer des soins adaptés. En dissimulant leur sexualité, ces personnes ne peuvent donc pas recevoir l'information pertinente ni les services adaptés à leur réalité.

► **Milieu scolaire**

Au Québec, l'existence d'un problème d'homophobie en milieu scolaire fait de plus en plus consensus.

Une étude⁷ réalisée en 2002 auprès de 158 intervenantEs du milieu scolaire (en majorité du personnel enseignant et professionnel) de la Commission scolaire de Montréal révèle que :

- 85 % constatent la présence d'homophobie;
- 79 % considèrent pertinentes les actions préventives contre l'homophobie;
- 76 % se disent peu ou très peu informés sur les réalités homosexuelles;
- 74 % disent avoir besoin d'information ou de formation.

La violence homophobe semble davantage s'exercer envers les garçons et les jeunes hommes. Bien que les filles soient moins victimes de violence physique, les effets psychologiques de l'homophobie n'en sont pas moins négligeables chez elles et ont des effets à long terme sur leur bien-être. Dans leurs rapports sociaux, les garçons manifestent davantage d'attitudes négatives que les filles envers l'homosexualité. Afin de se soustraire au harcèlement et dans une volonté d'intégration, il arrive que des jeunes

gais et lesbiennes, ainsi que des enfants de pères gais et de mères lesbiennes, adoptent à leur tour des attitudes homophobes.

Sources :

¹ *L'homophobie du placard... et de nos écoles secondaires*, CDPDJ, mai 2007

² *Comprendre la diversité sexuelle*, Association canadienne pour la santé mentale, 2010

³ *The Homosexuality Factor in the Youth Suicide Problem*, Pierre J. Tremblay, 1996

⁴ *Enquête sociale et de santé 1998*, Enquête Santé Québec, (ISQ, 2000)

⁵ *Enquête sociale générale : L'orientation sexuelle et la victimisation*, Statistique Canada, 2004

⁶ *Les personnes homosexuelles, bisexuelles et hétérosexuelles au Québec : une analyse comparative selon les données de l'enquête sociale et de santé*, Danielle Julien, Rapport final présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux, Université du Québec à Montréal, 2002

⁷ *Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie*, Daniel Martin et Alexandre Beaulieu, Commission scolaire de Montréal, Services des ressources éducatives, 2002

Nous avons aussi consulté les études suivantes :

✓ *Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans des régions non métropolitaines*, Line Chamberland et Johanne Paquin, 2004

✓ *Gais et lesbiennes en milieu de travail*, Line Chamberland, 2007

✓ *Les besoins en santé et services sociaux des aînés gais et lesbiennes et leurs familles au Canada*, Bill Ryan, David Brotman et André Mayer, 2006

✓ *De l'égalité juridique à l'égalité sociale - Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie* -Rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie, mars 2007

✓ *Pour le dire... Rendre les services sociaux et les services de santé accessibles aux lesbiennes*, Rapport du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), en collaboration avec le Groupe d'éducation-santé du Québec, 2003

Constat général

Le premier colloque régional des lesbiennes, gais, bissexuelLes, bi-spirituelLEs (*two spirit*) et trans* (**LGBT**) a eu lieu à Pabos-Mills du 31 octobre au 2 novembre 2014, attirant environ 80 participantEs de toute la diversité LGBT à des ateliers et des activités axés sur les besoins des communautés LGBT locales.

Dans l'évaluation complétée par 53 des 80 participants, dont les âges variaient entre 18 et 70 ans, deux questions portaient précisément sur l'expérience de gestes ou propos homophobes à leur égard ou dont ils ou elles auraient été témoins, et sur leurs effets à long terme.

La grande majorité confirme avoir subi ou été témoin de tels comportements tant ici en région que dans les grands centres. Voici quelques citations provenant des réponses :

- *Oui, j'ai déjà été témoin au moins une fois des comportements très homophobes depuis que je suis sorti du placard (une personne que j'avais invité se moquait du gars efféminé âgé de 60 ans.)*
- *Oui mais je ramène mon monde à avoir plus de compassion*
- *Intimidation vécue à l'adolescence et témoin de gestes homophobes à l'occasion*
- *Témoin de gestes homophobes ou plutôt de commentaires homophobes.*
- *Rien de particulier si ce n'est que quelques moqueries.*
- *Bien sûr, trop de fois pour les compter.*
- *Oui, dans un bar et dans le sport.*

Nous constatons par ailleurs que plusieurs personnes ne reconnaissent pas immédiatement la teneur homophobe et l'effet d'intimidation de ces propos. Inconsciemment, il semble y avoir une forme de déni qui permet de banaliser l'intolérance.

Parmi les effets négatifs des comportements homophobes et de l'intimidation envers la communauté LGBT et/ou de ceux et celles qui présentent des stéréotypes associés (*parce qu'ils ont l'air...*), nous notons le stress post-traumatique, l'anxiété, la difficulté de créer des liens de confiance, d'aller chercher des services professionnels, une faible estime de soi, l'isolement, la dépression, le suicide, la pauvreté...

Voici quelques exemples tirés des commentaires reçus :

- *Oui j'ai encore tendance à me renfermer*
- *Oui, les effets sont de longue durée, mais étant dans une relation significative cela a facilité l'oubli. Je suis toujours prudent de mon comportement en public Aujourd'hui, les effets indésirables sont retombés comme de la poussière. (Il faut comprendre que je n'avais rien ressenti de tout cela, mais j'étais en colère devant les comportements gratuits que cette personne faisait.)*
- *Non, mais j'y repense encore avant de prendre la parole ou d'être visible*
- *Par rapport à mon enfance et mon adolescence, oui un peu...*
- *J'ai des troubles anxieux.*
- *Oui, suicide*
- *Yes, if anyone finds out, I could loose my job.*

Recommandations

L'Association LGBT Baie-des-Chaleurs recommande que le Gouvernement du Québec reconnaisse que l'intimidation vise des personnes en situation minoritaire comme les minorités sexuelles, les personnes immigrantes visibles, les minorités religieuses, les diversités corporelles, les personnes vulnérables (aînéEs, les personnes en situation de pauvreté, les familles monoparentales...).

Le Gouvernement du Québec doit contrer les préjugés qui touchent chacun de ces groupes plutôt que de mener des campagnes générales sur l'intimidation.

Le Gouvernement du Québec doit développer des outils qui permettraient aux citoyennes et citoyens de savoir comment intervenir face à des situations d'intimidation quelles qu'elles soient.

Le Gouvernement du Québec doit reconnaître que la diversité est une valeur d'enrichissement de la société et, par conséquent, il doit en assurer la promotion sur tout son territoire et dans toutes ses sphères d'activité.

Dans le cas des communautés LGBT, nous considérons donc essentiel de poursuivre la sensibilisation auprès de la population en général par des campagnes de publicité dont l'impact est sans équivoque sur l'homophobie, comme celle tenue au cours du printemps 2013.

Le Gouvernement du Québec doit reconnaître comme essentiel le travail municipalités par l'entremise de leur politique de la famille et des aînéEs, et d'accueil des nouveaux arrivantEs, et le travail des nombreux groupes et organismes communautaires qui oeuvrent sur tout le territoire.

Le Gouvernement du Québec doit démontrer le leadership qui assurera la synergie des différents paliers gouvernementaux et celle des groupes communautaires pour la mise en place d'actions positives auprès des citoyennes et des citoyens de tous les âges.

Le Gouvernement du Québec doit donc soutenir financièrement leurs actions de sensibilisation et de lutte contre les préjugés et les stéréotypes.